



POUR DÉCISION

SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Avis de décès

Addendum

M. Alain Ludovic Tou

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 17 juin 2009, de M. Alain Ludovic Tou (Burkina Faso), ancien Président du Conseil d'administration et membre de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation.
2. Né en 1952 à Koudougou, M. Tou était titulaire d'un DEA en sociologie de l'Université de Paris VIII et avait également obtenu un certificat d'études spécialisées de gestion des organismes sociaux auprès du Centre national d'études supérieures de sécurité sociale. Cette spécialisation lui permet d'entrer à la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) en 1982. Il y est chargé plus particulièrement des questions de prestations familiales, de risques professionnels et de retraite. Son parcours à la CNSS le conduit à la direction du recouvrement et du contentieux, poste auquel il est nommé en 1994.
3. Parallèlement, M. Tou est membre du Conseil économique et social de son pays et président du Comité exécutif du Front populaire. En 1991, il est nommé ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, puis ministre de la Santé de 1997 à 2000. En 2000, il est appelé au poste de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse, fonction qu'il occupera jusqu'à ce qu'en 2005 un grave accident l'oblige à quitter la vie active.
4. Son parcours prend une ampleur régionale, puis internationale avec sa nomination à la tête du Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine en 1999 et à la présidence du Centre régional africain d'administration du travail en 2000. En sa qualité de ministre chargé de l'Emploi, M. Tou participe à plusieurs sessions de la Conférence internationale du Travail. Son engagement en faveur de la lutte contre la pauvreté et les inégalités transparaît dans ses interventions. En juin 2001, il est élu président du Conseil d'administration et il utilise ses compétences politiques et diplomatiques pour en diriger les travaux avec efficacité. A ce titre, il dirige la délégation tripartite du Conseil d'administration à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, organisée à Durban en septembre 2001. En 2002, il est désigné membre de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. Il participe activement à ses travaux et se félicite que le rapport prenne en

compte les préoccupations essentielles des peuples africains pour une mondialisation plus juste et plus équitable.

5. Cet homme de conviction, qui a mis toute sa carrière au service de son pays, a reçu en décembre 2005 le titre de Commandeur de l'ordre national du Burkina Faso.
6. ***Le Conseil d'administration voudra sans doute inviter le Directeur général à transmettre ses sincères condoléances à la famille de M. Alain Ludovic Tou ainsi qu'au gouvernement du Burkina Faso.***

Genève, le 18 juin 2009.

Point appelant une décision: paragraphe 6.